

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21167 - 78ÈME ANNÉE

Nouvelle illustration de l'échec d'un système

Mal-logement dans les DOM : un tiers de la population victime

La Fondation Abbé Pierre a présenté le résultat d'une enquête indiquant que près d'un habitant sur trois est victime du mal-logement dans les anciennes colonies devenues départements français. C'est une nouvelle illustration d'un système qui ne peut répondre aux besoins élémentaires de la population : travail, logement et revenu suffisant pour vivre dignement. Plus de responsabilité pour les Réunionnais dans le logement ne donnerait-il pas un meilleur résultat ?

La Fondation Abbé Pierre a diffusé ce 9 février un communiqué intitulé « 600 000 personnes mal logées dans les départements et régions d'Outre-Mer »

« Pour la première fois, la Fondation Abbé Pierre a réalisé une étude sur le mal-logement dans les départements et régions d'Outre-Mer. Le résultat est sans appel : sur une population de 2,2 millions d'habitants, la Fondation Abbé Pierre estime que près de 600 000 personnes sont mal logées.

Face à ce sombre constat, la Fondation Abbé Pierre avance 8 axes de travail afin de réunir tous les acteurs concernés pour agir efficacement contre le mal-logement et réduire les inégalités dans ces territoires (...) Ce mercredi 8 février, la Fondation Abbé Pierre a remis son étude au cabinet du Ministre chargé des Outre-Mer, de façon à impulser une dynamique de travail à la hauteur des enjeux et des besoins des habitants ultra-marins. Pour la Fondation, ce changement de braquet est primordial pour permettre à chaque citoyen de vivre dans un logement digne et décent, adapté à ses besoins et à ses ressources ».

La France est un des pays les plus riches du monde, mais son gouvernement n'a jamais été en mesure de régler le problème du mal-logement dans ces anciennes colonies. Or, si ce mal-logement concerne une population équivalente à 1 % de celle de la République, cette proportion était plus faible auparavant car dans ces départements, la croissance démographique est plus importante qu'en France.

Question de responsabilité

À La Réunion, il manque plus de 30000 logements sociaux. Mais les collectivités de notre île ne peuvent régler le problème en lançant un appel d'offres visant à construire ces logements rapidement. La politique du logement découle de décisions prises à Paris, et c'est à Paris et pas à La Réunion que sont décidées de possibles adaptations.

L'enquête de la Fondation Abbé Pierre donne une illustration du résultat de cette politique. En conséquence, ceci amène à réfléchir sur le niveau de responsabilité que les Réunionnais pourraient exercer au sujet d'un problème qui les concerne directement : le droit au logement.

Plus de responsabilité pour les Réunionnais dans ce domaine ne donnerait-il pas un meilleur résultat ?

M.M.

La France n'a pas réglé ce problème

Les départements et régions d'Outre-mer sont les anciennes colonies françaises qui ont été transformées en départements intégrés à la République. Cela fait donc plus de 70 ans que ces pays dépendent directement de Paris en matière de politique du logement.

Jacques Bhugon, secrétaire général de la CGTR

« La mobilisation sera déterminante pour faire reculer le gouvernement »

Réouverture depuis ce mercredi 8 février, en alternat, de la route de Salazie, fermée depuis le 26 janvier, au niveau de « La Passerelle ». Bonne nouvelle donc pour les usagers de la RD 48 et la population de Salazie qui viennent de vivre 15 jours de cauchemars et l'économie locale très lourdement impactée.

Pour autant, tout risque n'est pas écarté. Nous ne sommes pas à l'abri d'une catastrophe de grande ampleur à tout moment, cet axe demeurant l'une des routes les plus dangereuses — voire la plus dangereuse — de l'île. Et à ce jour, aucune piste à long terme n'a été sérieusement étudiée. Pour preuve, le Président du Conseil Département présent à « cette occasion exceptionnelle », accompagné du maire de Salazie, Stéphane Fouassin, a lancé un appel à « ... la mobilisation des acteurs institutionnels, État, Région, Cirest, communes, POUR TROUVER ENSEMBLE LES MEILLEURES SOLUTIONS à long terme, face aux éboulis récurrents qui affectent la vie du Cirque... » !!!! Quelle excellente idée. Fallait vraiment y penser. Un peu de sérieux M. Melchior !

Le projet de téléphérique datant de 2015 aux oubliettes !

S'agissant précisément de solutions à long terme, en 2015, la Région présidée par Didier Robert avait annoncé le lancement d'une étude de faisabilité pour 2 téléphériques, l'un à Cilaos et l'autre à Salazie, comme alternatives possibles à l'automobile, mais également, précisait la Région, à cause des axes routiers présentant une sensibilité forte entraînant des éboulements réguliers. Une enveloppe de 100 000 Euros avait été prévue pour cette étude. Il s'agissait

aussi pour la Région «... d'un mode de transport ayant aussi bien une vocation touristique que de transport régulier de personnes, mais aussi de marchandises... ». Concernant plus particulièrement le projet de Salazie, la Région précisait même avoir déjà sélectionné les éventuels trajets, le périmètre de faisabilité concernait 4 communes, à savoir Bras-Panon, Saint-André, Sainte-Suzanne et Sainte-Marie.

Rappelons que le maire de Salazie, Stéphane Fouassin, siégeait dans la majorité régionale de décembre 2015 à juin 2021. Il avait succédé à l'une de ses adjointes qui occupait le poste à la Région depuis 2010. Huit années se sont écoulées depuis. Ces études de faisabilité ont-elles réellement été faites ? Où est passé ce projet. La population de Salazie et les Réunionnais en général aimeraient bien le savoir. Surtout dans le contexte actuel.

Par ailleurs, compte tenu de l'extrême gravité de la situation — aucune piste ne devant être négligée — ne serait-il pas temps que les collectivités compétentes creusent l'idée émise jadis, par Paul Vergès, d'un itinéraire Mare-à-Martins — Sainte-Marie ? Idée reprise d'ailleurs, mais très légèrement il est vrai, pour les besoins d'une campagne électorale, par feu Hilaire Maillot, ancien maire de Salazie. Le Cirque de Salazie, mais pas seulement, aurait tout à gagner. Et comme le disait souvent Paul Vergès « .. Il est tard, mais peut-être pas trop tard .. ».

Paul Dennemont

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Combien de milliards pour les profits des bénéficiaires du projet de loi sur les retraites ?

Les bénéfices considérables réalisés par les actionnaires des sociétés d'autoroute sont la conséquence d'une privatisation. En affaiblissant encore le régime général des retraites, le projet de loi du gouvernement va pousser les futurs retraités à se tourner vers le privé pour compléter une pension trop faible. À combien de milliards s'élèveront les profits des bénéficiaires du projet de loi sur les retraites ?

Les sociétés gérant les autoroutes à péages en France ont été privatisées en 2006. Elles ont réalisé en 2021 d'importants bénéfices. Ces 17 sociétés ont cumulé près de 4 milliards d'euros de bénéfices. Sur cette somme, 3,3 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires. Ces 4 milliards représentent une augmentation de 11 % des bénéfices par rapport à 2019, et de 47 % sur 2020 qui fut marquée par le ralentissement économique causé par la pandémie de coronavirus.

En 2006, la décision de vendre ces sociétés au privé avait été contestée, le gouvernement étant accusé de brader le patrimoine de l'État compte tenu d'une tendance à l'augmentation des profits des autoroutes à péages. La privatisation a donc privé l'État de 4 milliards d'euros en 2021. C'est donc une diminution des recettes de l'État au profit du privé de plusieurs milliards d'euros par an. Les actionnaires de majors du BTP sont les principaux destinataires de cette manne.

Le projet de loi sur les retraites retarde à 64 ans l'âge légal minimal de départ, et allonge la durée de cotisations pour avoir une retraite pleine. Compte tenu du fort taux de chômage à La Réunion, cotiser 43 ans est quasiment impossible. Dans ces conditions, le régime général des retraites voit son attractivité diminuer. Cela pousse les futurs retraités qui en ont les moyens à se tourner vers les banques pour bénéficier plus tard d'une rente complémentaire afin de compenser une pension insuffisante fournie par le régime général. Ceci va donc enrichir les actionnaires des sociétés financières qui proposent ces rentes.

C'est donc une privatisation de la retraite qui se dessine. Avec plusieurs millions de clients supplémentaires potentiels pour ces sociétés financières, à combien de milliards s'élèveront les profits des bénéficiaires du projet de loi sur les retraites ?

M.M.

18 réfugiés du Sri Lanka menacés d'expulsion

La crise économique, sociale et politique au Sri Lanka a eu une nouvelle conséquence hier pour La Réunion. Un petit navire de pêche transportant 18 réfugiés a accosté hier au Port. La presse d'hier donne quelques éléments de l'éprouvant voyage. Le bateau aura quitté le Sri Lanka le 4 décembre.

Contrairement aux Ukrainiens qui sont accueillis à bras ouverts par les chefs d'État des pays de l'OTAN, les Sri Lankais ne sont pas appelés « réfugiés » mais « migrants » par les autorités et les médias dominants. Le choix de ce mot est significatif. Migrant a en effet une connotation négative par rapport à réfugié. Le migrant est la cible de nombreuses accusations, comme celle de venir prendre le travail et le

logement des autochtones. Le réfugié quant à lui est l'objet de la compassion et de la solidarité.

La Réunion est un pays construit par des immigrés qui ont eux aussi traversé l'océan Indien dans des conditions difficiles. Cette origine particulière du peuple réunionnais doit logiquement faire de notre île une terre de tolérance et de solidarité envers celles et ceux qui cherchent asile dans notre île. Mais les autorités responsables du contrôle migratoire ne suivent pas cette logique. Ceci alimente un fond raciste à La Réunion sur lequel prospère l'extrême droite.

Oté

Srilanké : trépé i rèss, bonpé i sava Mé kossa i ariv azot apré, kan zot i rotourn laba ? Pèrsone i koné pa !

Pou sak i suiv in pé laktyalite dann Sri-lanka, mwin lé sirèsèrtin in bonpé i doi dir li lé dann in sityassion difissil — mèm dézésspéré — pou son lékonomi par l'fète lo péi la fé in mové réform son lagrikiltir : li la pran in an pou ariv o bio. La prodikssyon do ri la bèss 40 %, la prodikssyon lo thé la bèss son tour. E la vi la vni plizanpli shèr.

Poz lo mové késtyon, wa gingn lo mové répons

Pars lé vré gouvèrnman lo péi la désside d'in kou l'ané 2021 arète linportassyon langré, zinséktisside, lo blé, lo ri é toute in ta produi téi rovien shèr pou lékonomi lo péi. Mé final de konte lo késtyon lé mal pozé. Si gouvèrnman la fé sak li a fé, sé pars l'avé in manke deviz — in manke larzan é pou kossa l'avé in mank larzan ?

Pars covid la pass par-la é bann tourist l'arète vnir dan lo péi ; arzoute èk sa néna in gouvèrnman la désside arète ramass larzan zinpo son bande partizan, armète avèk sa lo thé la manké pou lésportassion. An pliss ké sa, l'Australie épi la Nouvèl zélande la dirssi zot poilitik limigrassion é bande migran srilanké la pi gingtn la plass pou alé.

L'ané 2022 néna 200000 pèrsone la kite lo péi ofisyèlman pou alé travaye dann bande péi zarab mé lété prévi pliss 500000 dépar.

Révolissyon bande sitoïyin.

Demoune la révolté é mèm moi zilyé zot la rante dann palé lo prézidan... In nouvo prézidan la pran la plass, mé promyé zafèr li la fors bande sitoïyin débarass lo planshé épizapré li la roganiz la shass banna épi la réprèssion. Aprés la lansien prézidan la rovni é avèk li épi son bande soutien la roprèssion la rokomanssé avèk la tête in pé mizapri. Anparmi banna in pé l'ariv La Rényon é la zistiss la fé son travaye pou dékouraz banna avèk in filozofi sinp : trépé i rès bonpé i sava é pa pli loin ké zordi dann in laviyon loué éksopré pou sa.

Mé kissa i sava ransègn dsi sak v'ariv banna ?

Mézami lé possib an parmi banna néna v'alé dann la prizon, néna demoune va tyé azot, mé kissa issi an parmi sak la ranvoye azot laba va ransègn dsi sak v'ariv banna. Bien antandi, pèrsone.. Déza la lopignon i koné pa pou kossa égzaktoman banna la sov zot péi. Kan i ékoute la radyo La Rényon i antan dé shoz in pé étonan konm par égzanp bande réfiyè i vien issi pou viv avèk bande z'ède sossyal. Fassil di sa, mé pétète loin par rapor la vérité, é sirtou arien a oir avèk lo brové d'sivilizassyon la Franss i done ali dovan lo mond antyé.

A bon antandèr, salu.

Justin